

décembre 2013



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMMISSION DES STATISTIQUES AGRICOLES POUR L'AFRIQUE

### Vingt troisième session

Rabat, Maroc, 4 – 7 décembre 2013

### LEÇONS APPRISES DES EXPÉRIENCES DES PAYS DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME MONDIAL POUR LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (2010) EN AFRIQUE

#### RESUME

*Ce papier présente un aperçu du progrès réalisé jusqu'ici dans la mise en œuvre du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture 2010 (WCA 2010) promu par la FAO et qui porte sur les recensements et les enquêtes agricoles menés durant la période 2006 – 2015. Outre la présentation d'un rapport sur la situation actuelle de l'agriculture à travers le monde, le papier se focalise sur les pratiques des pays africains. Le papier procède à la revue de l'application des nouvelles caractéristiques du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture WCA 2010 par les pays de la région ainsi que les leçons apprises.*

## I. INTRODUCTION

### 1.1 Historique

La première série du Recensement Mondial de l'Agriculture (WCA) a été mené en 1930 sous les auspices de l'Institut International d'Agriculture (IIA), Rome. Après sa création en 1946, la FAO a assumé la responsabilité des recensements agricoles et, en commençant par celui de 1950, elle n'a cessé de mener des préparatifs et des plaidoyers pour des Programmes Mondiaux de Recensement de l'Agriculture à rythme décennal. Ces programmes ont fourni des directives aux pays dans l'organisation des recensements agricoles suivant des concepts, des définitions et des classifications, et ont au même moment permis de promouvoir la mise en place de données internationalement comparables sur la structure de l'agriculture.

En effet, le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) est le neuvième programme décennal du genre. Il a été publié en 2005 et couvre la période 2006-2015. Le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) fournit des directives sur 12 thèmes et 87 éléments de données, y compris plusieurs éléments de données complètement

nouveaux ou modifiés de manière significative [FAO, 2005]. L'utilisation d'une classification de cultures indicative basée sur la Classification communes des produits a été suggérée pour une plus grande comparabilité des données recueillies à travers le recensement agricole. Le Programme plaide pour une planification intégrée des enquêtes et propose une approche modulaire pour la collecte des données et une plus grande coordination entre le recensement de la population et celui de l'agriculture afin de gagner en termes d'efficacité des coûts et pour élargir l'étendue de la collecte des données. Une enquête communautaire portant sur les infrastructures agricoles a été également prônée dans le cadre du recensement agricole pour assurer que les données soient disponibles pour une planification décentralisée et un développement des régions cibles.

## **1.2 Importance du recensement agricole**

Un recensement agricole est une opération statistique destinée à la collecte, au traitement et à la diffusion de données sur la structure de l'agriculture, et qui couvre l'ensemble ou une grande partie du pays. Les données structurelles types collectées dans le cadre d'un recensement agricole sont: la taille des exploitations, le régime foncier, la zone de culture récoltée, l'irrigation, le nombre de têtes de bétail, la main d'œuvre et autres intrants.

Les données liées au recensement agricole sont utiles pour un nombre de domaines économique et social, y compris le suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et l'analyse des problèmes de pauvreté, de sécurité alimentaire et de genre. D'autres usages des données des recensements agricoles incluent la planification et la formulation de politiques et l'amélioration des statistiques agricoles actuelles.

Les principaux objectifs du recensement de l'agriculture, tels que définis dans le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) sont: fournir des données sur la structure de l'agriculture, surtout aux petites unités administratives, et permettre l'établissement de tableaux croisés détaillés; (b) fournir des données à utiliser comme modèles pour les statistiques agricoles actuelles; (c) fournir des cadres pour des enquêtes sur les échantillons agricoles; (d) fournir des données pour aider au suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement mondiaux, surtout pour ce qui concerne les OMD. Le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) plaide pour un recensement pas comme une activité isolée mais comme pièce maîtresse dans le système des enquêtes agricoles. [FAO, 2005].

## **1.3 Plaidoyer et Formation**

Afin de promouvoir la mise en œuvre par les pays des nouvelles recommandations du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010), la FAO a organisé une série de réunions techniques dans toutes les régions pour présenter et discuter de ces recommandations avec les leaders nationaux chargés des recensements agricoles. Les réunions de table ronde avaient été organisées à Bangkok en Thaïlande (2005), à Santiago de Chilie en Chilie (2008), au Caire en Egypte (2008), à Budapest en Hongrie (2009). Par ailleurs, des ateliers spécifiques de renforcement de capacités portant sur des sujets particuliers comme "Echantillonnage pour les enquêtes et les recensements agricoles (Accra, Ghana, 2010; Bamako, Mali, 2011; Montevideo, Uruguay, 2011; Amman, Jordanie, 2011; Bangkok, Thaïlande, 2012)" et "Lier les recensements démographiques et de l'habitat aux recensements agricoles" (Nouméa, Nouvelle Calédonie, 2012; Amman, Jordan, 2012; Port d'Espagne, Trinidad et Tobago, 2013) ont été organisés au profit des états membres. La FAO continue d'apporter l'assistance technique directe à un grand nombre de pays dans l'organisation de leurs recensements à travers l'initiation des projets sur le terrain.

## II. APERÇU DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME MONDIAL POUR LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (2010)

### Aperçu des progrès des séries de Recensement Mondial de l'Agriculture dans le monde

Un nombre important de pays à travers le monde ont déjà mené leurs recensements agricoles lors de la première série de 2010 (2006-2015). Une revue de la mise en œuvre de cette série de recensements agricoles sur la base des informations disponibles à la FAO, indique que jusqu'ici d'un nombre total de 194 pays et territoires, 102 pays ont déjà mené un recensement agricole et près de 46 sont en train envisage en avoir au cours des deux prochaines années. On s'attend ainsi à un taux de participation sans précédent au Programme pour le Recensement de l'Agriculture. Le nombre de participation précédent est de 122 pays au recensement de 2000. Le nombre de pays ayant mené un recensement agricole lors des précédentes séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture depuis 1960 se situe entre 90 et 122.

Sur le plan mondial, la part de la mise en œuvre des séries de 2010 par régions est conforme aux tendances passées. Le chiffre de 102 pays ayant déjà mené un recensement pendant les huit premières années des séries de 2010 constitue une fin prometteuse des résultats de ces recensements. L'Europe occupe le premier rang avec 90% de pays qui ont déjà effectué le recensement, suivie de l'Amérique du Sud avec 69% de pays, l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale avec 56% de pays, l'Océanie avec 53% de pays, l'Asie avec 40% de pays et l'Afrique avec 25% de pays. Le Tableau 1 présente un schéma comparatif de la mise en œuvre des recensements agricoles pendant les différentes séries de recensements menés dans toutes les régions.

Tableau 1. Participation des pays et territoires aux séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture  
(nombre de pays)

Région	Série					
	1960	1970	1980	1990	2000	2010 (Recensements menés jusqu'en 2013)
No. de pays participant	100	111	103	90	122	<b>102</b>
Afrique (55)	28	25	23	20	25	<b>14</b>
Amérique du Nord et Amérique Centrale (27)	19	23	18	16	14	<b>15</b>
Amérique du Sud (13)	11	10	7	7	8	<b>9</b>
Asie (48)	19	19	21	14	29	<b>19</b>
Europe (39)	17	24	22	20	29	<b>35</b>
Océanie (19)	6	10	12	13	9	<b>10</b>

\*le chiffre entre parenthèses dans la première colonne est le nombre actuel de pays dans chaque région.

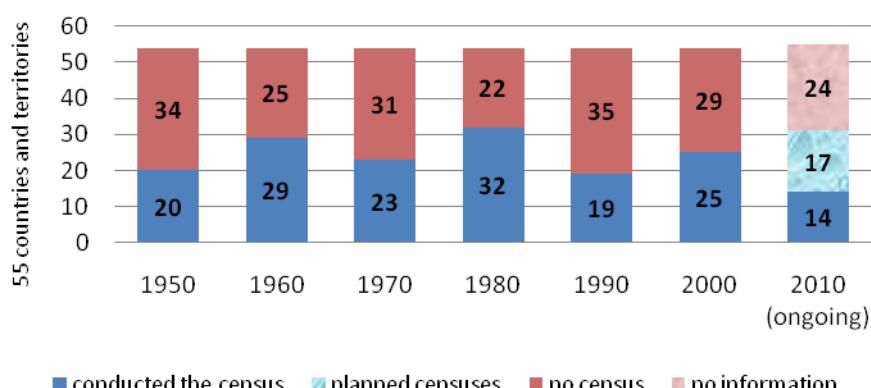
## 2.2 Aperçu des séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) en Afrique

La région Afrique ici réfère aux 55 pays. Le Tableau 2 ci-dessous, préparé sur la base des informations disponibles à la FAO, présente les pays africains qui ont déjà mené un recensement agricole et ceux qui sont en train de prévoir d'en organiser dans le cadre de l'actuel recensement décennal (2006-2015). Des 55 pays et territoires, 14 ont mené des recensements agricoles, 17 sont en train d'en programmer avant la fin des séries, et aucune information n'est disponible à la FAO sur 24 pays à la rédaction de ce papier.

Tableau 2. Recensements agricoles dans la région d'Afrique lors des séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture 2010 (2006-2015)

Région Afrique (54) <sup>1</sup>		
Recensement mené	<b>2006-2012</b>	Burkina Faso (2010), Egypte (2009/2010), Gambie (2011/2012), Lesotho (2010), Malawi (2006/2007), Mozambique (2009/2010), Niger (2004-2008), Réunion (2010), Rwanda (2008), Seychelles (2008), Afrique du Sud (2007), Tanzanie (2007/2008), Togo (2011/2012), Ouganda (2008),
Recensement prévu		Angola (2015), Algérie, Cameroun (dépend de la disponibilité des fonds), Cap Vert (2014), Tchad (2014), Côte d'Ivoire (2014), Erythrée (prévu), Ghana (2013/2014), Libye (2013/2014), Mali (provisoirement prévu 2014/2015), Île Maurice (2013/2014), Namibie (2014), Nigeria (2013/2014), République du Congo (2013/2014), Sénégal (2013/2014), République du Soudan (2013/2014), Tunisie (2014/2015).
Informations non disponibles		Bénin, Botswana, Burundi, République Centrafricaine, Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Mauritanie, Maroc, République du Soudan du Sud, Sao Tomé et Principe, Sierra Leone, Somalie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

Chart 1. Participation of African countries in WCA rounds



La FAO recommande aux pays de mener un recensement agricole au moins chaque dix ans. Seuls 4 pays africains (Botswana, Egypte, Lesotho, et Tanzanie) ont une périodicité<sup>2</sup> régulière dans l'organisation des recensements agricoles.

<sup>1</sup>La Région Afrique comprend 55 pays et territoires. Seulement 49 pays sont couverts par le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique – FAORAF; 5 pays - Algérie, Egypte, Libye, Maroc et Tunisie sont couverts par le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord – FAORNE; Réunion, comme une partie de la France, couverte par le Bureau Régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie Centrale – FAOREU).

Quelques 17 pays africains mènent des recensements agricoles avec une certaine régularité<sup>3</sup> et la plupart d'entre eux (29) font des recensements agricoles de façon irrégulière<sup>4</sup>. Cinq pays africains (Burundi, Guinée Equatoriale, Erythrée, Soudan du Sud et Zimbabwe) n'ont jamais fait de recensement agricole. Toutefois, bien que l'Erythrée et le Soudan du Sud, en tant que pays nouveaux émergents n'aient jamais effectué de recensement agricole, l'ensemble de leurs territoires avait été couvert au moins un recensement agricole lorsqu'ils avaient été une partie d'un autre pays.

Le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) a recommandé que les pays mènent leur recensement agricole le plus proche possible de 2010. Des 55 pays africains, 9 pays ont effectué leur recensement au milieu de cette période (2009-2012). Le Malawi, le Niger, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda ont effectué leur recensement au début des séries de (2006-2008), et 17 ont mené ou prévoient d'en organiser vers la fin des séries (2013-2015). Bien qu'il y ait des contraintes administratives et financières qui dictent le moment approprié à la tenue du recensement, la convergence en termes de choix de la période de la tenue du recensement par différents pays renforce la comparabilité internationale.

### **III. MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME MONDIAL POUR LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (2010) EN AFRIQUE**

#### **3.1 Nouvelles caractéristiques du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture 2010**

Les nouvelles caractéristiques recommandées par la FAO concernant le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture WCA 2010 comprennent: (1) l'approche modulaire qui recommande la collecte des données sur une variable structurelle clé à partir d'un module de base à travers une énumération et une utilisation complètes de beaucoup plus de modules thématiques détaillés, y compris des variables détaillées par échantillonnage, (2) l'intégration de l'opération de recensement dans un programme détaillé de recensements et d'enquêtes, y compris l'établissement de liens avec le recensement de la population, et (3) la collecte des données au niveau communautaire [FAO, 2005].

La mise en œuvre des séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) se poursuit. Les pays qui ont mené le recensement de l'agriculture n'ont pas tous fourni leurs rapports à la FAO, peut-être parce que les résultats ne sont pas encore prêts, auquel cas il est trop tôt pour faire un point complet sur l'adoption et l'application des recommandations sur les nouvelles caractéristiques par les pays. Néanmoins, un examen des expériences de pays africains retenus dans la mise en œuvre de certaines nouvelles caractéristiques du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) est ci-dessous présenté.

#### **3.2 Approche Modulaire**

L'approche modulaire envisage: (i) réaliser un module de base fondé sur une énumération complète (ou sur la base d'un grand échantillon où l'énumération complète n'est pas réalisable) pour fournir une gamme limitée d'éléments structurels clé pour créer des cadres d'échantillonnage et analyser des données à des niveaux géographiques ou autres détaillés; et (ii) réaliser un ou plusieurs modules supplémentaires sur la base d'un échantillon simultanément avec, ou immédiatement après le module de base afin de fournir beaucoup plus de données structurelles détaillées ou des données non requises aux niveaux administratifs inférieurs.

<sup>2</sup> Périodicité régulière – si le pays a pris part dans six ou sept séries complètes du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture

<sup>3</sup> Une certaine régularité – si le pays a pris part dans quatre ou cinq séries des sept séries du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture

<sup>4</sup> De manière irrégulière – s'il prend part dans seulement un, deux ou trois des sept séries complètes du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture

Dans la région Afrique, selon les informations jusqu'à présent disponibles, les pays suivants ont déjà adopté l'approche modulaire pour planifier leur recensement: Burkina Faso (2010), Mozambique (2009/2010), Niger (2004/2008), République du Congo (2013), Seychelles (2011), Togo (2012/2013) et Ouganda (2008). Une revue indique qu'il n'existe pas une conception unique pour la mise en œuvre de l'approche modulaire qui peut être appliquée à toutes les situations pays. En effet, chaque pays est libre de choisir sa propre architecture d'enquête et des schémas d'échantillonnage connexes basés sur la structure de son agriculture, de son système administratif, de ses demandes de données, et de la disponibilité des ressources humaines et financières. L'aspect important est que les données soient mises à jour pour ce qui concerne les variables structurelles clé au moins pour chaque décennie au niveau administratif le plus bas.

Trois pays (**Burkina Faso**, **Mozambique** et les **Seychelles**) ont inclus leur module agricole de base au recensement de la population et de l'habitat et mené le recensement de l'agriculture (qui peut ainsi être considéré comme étant seulement composé de modules supplémentaires) plus tard, en se servant du module de base comme cadre. Toutefois les voies réelles de mise en œuvre de cette approche diffèrent à travers ces trois pays.

Au **Burkina Faso**, le module de base a été inclus dans le Recensement Général de la Population et de l'Habitat mené en décembre 2006. Trois modules échantillons ont été appliqués de façon indépendante lors du Recensement de l'Agriculture en 2008 sur la base du cadre créé par le module de base, particulièrement le module des cultures pluviales, le module arboriculture fruitière et le module élevage.

Au **Mozambique**, le module de base a été effectué comme module agricole (Partie G) de PC 2007 (III RGPH 2007). Ensuite l'énumération du recensement agricole a été effectuée en 2010 sur la base d'un échantillon à partir d'un questionnaire unique qui peut être considéré comme constitué de modules supplémentaires. Six modules supplémentaires en font partie: cultures, élevage, main d'œuvre; aquaculture, sécurité alimentaire, et pratiques et services agricoles.

Les **Seychelles** ont appliqué l'approche modulaire de façon spécifique. Le Recensement de la population et de l'habitat 2010 a recueilli des informations agricoles y compris des informations sur le nombre de bétail. Lors du Recensement agricole 2011, les données du module de base ont servi à identifier 234 (de 527) régions d'énumération du recensement de la population où vivent principalement des ménages qui produisent des denrées vivrières. Des questions portant sur la superficie des terres et des denrées cultivées ont été posées aux ménages qui ne vendent pas des denrées alimentaires pour un échantillon de deux régions d'énumération par district (sur un nombre total de 234 régions d'énumération précédemment identifiées).

Au **Niger**, le module de base a été appliqué sous forme d'échantillon en tant qu'opération séparée avant recensement. L'opération préalable au recensement a été menée pendant sept mois, de septembre 2004 à mars 2005. Sept cents régions domaines d'énumération du Recensement de la population et de l'habitat ont particulièrement été échantillonnées d'un total de 7765 régions d'énumération identifiées comme régions d'énumération agricoles par un module agricole inclus dans le Recensement de la population et de l'habitat 2001. (une région d'énumération est considérée comme région agricole si celle-ci contient au moins un ménage agricole, c'est à dire, un ménage engagé dans la production agricole). Ces 700 régions d'énumération avaient été totalement énumérées pendant la première phase du recensement agricole en 2006. Pendant la seconde phase du recensement en 2007, des modules supplémentaires ont été administrés à un échantillon obtenu de ces 700 régions d'énumération.

Les activités du quatrième recensement agricole effectué au **Togo** ont été menées en deux étapes : activités avant le recensement et activités de modules complémentaires qui constituent le principal

recensement. La collecte des données avant le recensement a couvert toutes les 4 638 régions d'énumération rurales (énumération complète). Les modules complémentaires ont été réalisés au niveau de l'énumération des échantillons. Les questionnaires des modules complémentaires ont été structurés en six livrets.

Il convient de faire remarquer que le Malawi aussi affirme avoir appliqué une approche modulaire mais celle-ci n'est pas identique à celle du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010), c'est-à-dire, la combinaison d'une énumération complète de l'énumération de base et de l'énumération d'échantillon des modules supplémentaires. Tout le recensement a été mené sur la base d'échantillonnage. Des questionnaires différents ou différentes parties des questionnaires sont appelés modules. Les outils du recensement étaient composés de 9 modules. Module 1: Composition de ménage; Module 2: Parcelle de terre; Module 3: Mesures du terrain; Module 4: Sécurité alimentaire et VIH/SIDA; Module 5: Marketing; Module 6: Enquête sur le suivi du bien être social; Module 7: Enquête sur le bétail; Module 8: facilité villageoise; Module 9: Enquête sur les immobiliers. Le Module 9 a été appliqué uniquement aux biens immobiliers. D'autres modules ont été appliqués à tout l'échantillon. Les modules 1, 4 (partie sur la sécurité alimentaire) et 6 ont été appliqués trois fois en janvier, en juin, et en septembre 2007 ; en juin les informations sur le VIH/SIDA avaient de plus été collectées par le module 4. Ce module a été appliqué aux villages.

Les conclusions suivantes peuvent jusqu'ici être tirées de l'expérience africaine:

- Les pays ont relativement souvent utilisé l'approche modulaire (sept des quatorze pays africains qui ont déjà fait un recensement ont utilisé l'approche modulaire).
- Inclure le module de base de l'agriculture dans le recensement de la population est une façon commune d'utiliser l'approche modulaire. Trois des sept pays ont utilisé cette approche et cela pourrait s'expliquer par deux raisons: a) manque de ressources pour entreprendre deux activités séparées sur le terrain (énumération de base et modules supplémentaires) dans le cadre d'un recensement agricole; et b) manque de capacité pour réaliser un module de base et un module supplémentaire en tant qu'opération unique (créer des échantillons pour des modules supplémentaires pendant une énumération de base nécessite des énumérateurs ayant des compétences avancées).
- L'intervalle de temps entre le module de base au niveau du recensement de la population et de l'habitat et les modules supplémentaires peut être assez important, comparativement au cas du Mozambique où il était de trois ans.
- Certains pays caractérisent leur approche de modulaire même si elle ne contient pas le module de base et le module supplémentaire, et n'est basée que sur le fait que les outils de recensement comprennent plusieurs modules qui sont appliqués à différentes occasions.

Ceci étant, il existe des problèmes auxquels il faudra prêter attention dans la conception du prochain programme:

- L'approche modulaire doit être maintenue dans le prochain Programme.
- Il faut prêter beaucoup plus attention à l'opérationnalisation de l'approche modulaire, à savoir, donner des directives sur comment mettre en œuvre l'approche modulaire dans la pratique de façon rentable, y compris l'utilisation du recensement de la population pour le module de base.

- Il faut une définition plus claire de l'approche modulaire, c'est à dire quels sont les critères à prendre en compte dans un recensement organisé avec l'approche modulaire.

### **3.3 Approche intégrée à la planification et établissement de lien entre enquête et recensement de la population et de l'habitat.**

Des efforts soutenus ont été faits ces dernières années vers une meilleure intégration des activités statistiques, notamment pour assurer que chaque opération statistique soit menée non pas de manière isolée mais dans le cadre d'un ensemble cohérent d'activités de collecte de données dans les systèmes statistiques nationaux (SSN). La planification intégrée des recherches à la capacité de la charge des réponses qui constitue une dimension importante de la qualité de la conception des enquêtes et d'éviter l'existence de données conflictuelles. Par ailleurs, l'intégration méthodologique et conceptuelle en matière de collecte et de stockage de données augmente de façon substantielle la portée de l'analyse. L'intégration de l'agriculture dans les Systèmes de statistiques nationaux constitue l'un des piliers de la Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (FAO, 2010).

Le lien entre le recensement agricole et le recensement de la population et de l'habitat est l'un des exemples d'une approche intégrée de la planification des recherches et un outil puissant en faveur de l'intégration. Les directives contenues dans le programme Mondial pour le recensement de l'Agriculture (2010) et celles de la Division de la statistique des Nations Unies sur les recensements de la population et de l'habitat plaident pour une plus forte coordination entre les deux recensements. Ces directives ont été davantage formulées sous forme de publication conjointe de la FAO et du FNUAP intitulée, "Guidelines for Linking Population and Housing Censuses with Agricultural Censuses" [FAO/UNFPA, 2012]. La force des liens peut varier et prendre plusieurs formes:

- Usage de concepts, de définitions et de classifications communs;
- Partage de matériels de terrain;
- Utilisation du recensement de la population comme cadre ménager pour le recensement agricole;
- Utilisation des données agricoles recueillies du recensement de la population;
- Collecte des données agricoles supplémentaires du recensement de la population;
- Etablissement de liens entre les données des deux recensements;
- Réalisation de deux recensements comme des opérations conjointes du terrain.

La plupart des pays africains dont les rapports sur le recensement agricole sont disponibles ont d'une manière établi un lien entre leurs recensements agricoles et leurs recensements de la population et de l'habitat.

Tel qu'indiqué ci-dessus, trois pays (**Burkina Faso, Mozambique et les Seychelles**) ont utilisé le recensement de la population et de l'habitat pour réaliser le module de base du recensement agricole.

**Le Malawi** et **l'Ouganda** ont utilisé les régions d'énumération du recensement de la population et de l'habitat (de 1998 et 2002, respectivement) comme des unités d'échantillon primaire pour entreprendre des choix avec une probabilité proportionnelle à la taille avec le nombre des ménages comme mesure de la taille. Lors des opérations de terrain dans le cadre du recensement agricole (en 2007 et 2009, respectivement), dans les régions d'énumération choisies, tous les ménages avaient été listés et examinés pour ce qui concerne les exploitations agricoles choisies au second stade. En plus, en Ouganda, la liste de ménages obtenue du recensement de la population et de l'habitat avec au moins un animal d'élevage a servi comme cadre pour le recensement du bétail mené en 2009.

**Le Niger**, ayant inclus un module agricole dans le recensement de la population et de l'habitat (2001), a identifié les régions d'énumération, à savoir les régions d'énumération avec au moins un ménage engagé dans la production agricole. Ce cadre des régions d'énumération agricole a été alors utilisé pour un échantillonnage à deux stades.

A côté de ces pays ci-dessus mentionnés, sept autres pays (**Botswana, Ghana, Kenya, Liberia, Namibie, Swaziland, Zambie**) ont collecté certains aspects des données agricoles dans leurs recensements de la population et de l'habitat sans continuer avec un recensement agricole.

L'expérience africaine prouve que la coordination du recensement de la population et de l'habitat avec le recensement agricole promue par le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) et recommandée aussi par la Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales peut être un moyen très rentable de mener ces deux opérations détaillées de collecte de données et d'intégrer l'agriculture aux systèmes de statistiques nationaux.

### **3.4 Collecte de données au niveau communautaire.**

Le Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) recommande aux pays de profiter du fait que l'administration communautaire est souvent impliquée dans les opérations de recensement (le processus d'établissement de la liste des ménages/exploitations ou de collecte des données elle même), afin que les données au niveau communautaire soient collectées à moindre coût supplémentaire.

Les données communautaires sont d'un intérêt économique pour trois raisons principales: a) elles revêtent un intérêt en elles-mêmes; b) elles peuvent être utiles pour des analyses par rapport aux données compilées des exploitations au niveau communautaire; c) ces données pourraient être utilisées pour vérifier les données relevant des exploitations collectées lors du recensement agricole; d) permettre la collecte de données disponibles seulement au niveau communautaire.

D'après les rapports des recensements jusqu'ici disponibles, seuls le Malawi et le Togo ont inclus la collecte des données au niveau communautaire dans leurs recensements de la production agricole.

Au Malawi, le module de la facilité villageoise (Module 8) a été inclus dans les outils du recensement. Ce module a été appliqué à un échantillon de village, surtout aux villages auxquels appartiennent les régions d'énumération échantillonées (Unités d'échantillons primaires).

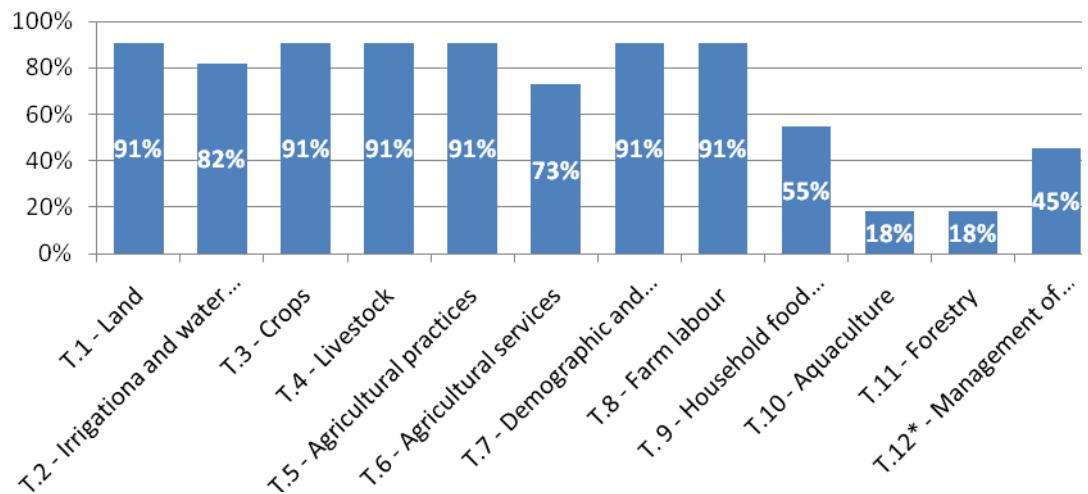
Au Togo, un questionnaire village a été conçu et a été administré lors des activités menées avant le recensement, c'est-à-dire qu'il couvre tous les villages. Ce questionnaire a recueilli des informations sur le type de village, les infrastructures de base (principal voie d'accès, fourniture d'eau, fourniture d'électricité), infrastructure d'éducation, infrastructure de soin de santé, infrastructure socioéconomique, infrastructure de communication, les ressources naturelles, les organisations socioéconomiques, les troupeaux de bétail, les sites maraîchers, les bassins de pisciculture, les problèmes majeurs.

## **IV. COUVERTURE DES ELEMENTS DES DONNEES**

### **4.1 Couverture des thèmes des données**

L'approche modulaire du Programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010) a recommandé l'inclusion d'au moins 16 éléments des données de base dans tous les recensements, effectués à travers l'énumération complète ou à partir d'un large échantillon. Le programme a fourni une liste élargie de 87 éléments de données regroupés sous 12 thèmes pour des modules supplémentaires et des enquêtes spécialisées. Cette approche avait pour but d'offrir aux pays membres une souplesse pour leur permettre de préparer un programme en phases en vue d'effectuer des recensements et des enquêtes agricoles.

**Diagramme 2. Eléments couverts dans la région Afrique par thèmes**



\*comprend: 10% correspondant à un pays, l'Ouganda, qui a utilisé le thème 12, plus 35% correspondant aux pays qui n'ont pas utilisé le thème mais ont recueilli les données des sous exploitants dans le thème 1 au niveau parcelle/lopin de terre

Des 14 pays africains qui ont déjà mené des recensements agricoles durant le cycle actuel du programme Mondial pour le Recensement de l'Agriculture (2010), 11 questionnaires de recensement avaient été mis à la disposition de la FAO. Une analyse de ces questionnaires a indiqué que pratiquement tous les pays ont inclus dans leurs recensements les 16 éléments de base recommandés pour le recensement.

Le Diagramme 2 donne une indication de la représentation des différents thèmes dans les questionnaires du recensement. Alors que la plupart des pays ont inclus dans leurs recensements des thèmes relatifs à la Terre, aux Cultures, au Bétail, aux Pratiques Agricoles, à la Main d'œuvre Agricole ainsi que les caractéristiques démographiques et sociales, les thèmes qui semblent être sous représentés dans les recensements agricoles de l'Afrique sont : **Thème 10.** Aquaculture; **Thème 11.** Sylviculture, ce qui peut être attribué à l'importance variée de ces éléments pour les pays.

## V. REFERENCES

- FAO. Rome 1995.** Programme Mondial pour le Recensement de l’Agriculture 2000 (WCA2000) *Développement des Statistique 5<sup>ème</sup> Série.*
- FAO. Rome 2005.** Un système de recensements et d’enquêtes agricoles intégré, Programme Mondial pour le recensement de l’Agriculture 2010 - Volume 1, *Développement des statistiques 11<sup>ème</sup> Série.*
- FAO. Rome 2009.** Papier sur les Petits exploitants dans les recensements agricoles en Asie et dans le Pacifique, Consultation des experts sur les statistiques en appui aux politiques visant la responsabilisation des petits exploitants - Thaïlande 2009.
- FAO. Rome 2010.** Recensement Mondial de l’Agriculture (2000) – Principaux résultats et Métadonnées par pays, *Développement des statistique 12<sup>ème</sup> Série.*
- FAO/BM. Rome 2010.** Stratégie Mondiale pour l’amélioration des statistiques agricoles et rurales
- FAO. Rome 2012.** Plan d’action de la stratégie mondiale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales – pour la sécurité alimentaire, l’agriculture et développement rural durables.
- FAO/UNFPA. Rome 2012.** Guidelines for Linking Population and Housing Censuses with Agricultural Censuses, with selected country practices, *Special Issues of the FAO Statistical Development Series.*
- FAO. Rome 2013.** Recensement Mondial de l’Agriculture 2000 – Analyse et Comparaison international des résultats, *Développement des statistiques 13<sup>ème</sup> Série.*